



# Ensemble Pour les Yvelines

Versailles, le 17 mai 2010

## **Communiqué de presse du Président du groupe Ensemble Pour les Yvelines**

A la suite des propos de Michel Vignier relayés par le Courrier de Mantes dans son édition du 5 mai dernier, le Groupe Ensemble Pour les Yvelines souhaite rétablir la vérité des faits.

Tout d'abord, le Conseil général remplit sa compétence sociale avec conviction et efficacité, dans un réel souci d'équité et de responsabilité.

Ainsi, 56,1% du budget de fonctionnement est consacré à aider les Yvelinois les plus fragiles (+5,8% entre 2009 et 2010). Pour les aides aux dépenses d'énergie évoquées, au contraire, grâce au FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) et à l'action du groupe Ensemble Pour les Yvelines lors du vote du RDAS (Règlement départemental d'aides sociales), aucune famille en difficulté ne peut être privée d'un soutien financier. Notons que le RDAS, adopté le 26 mars 2010, l'a été à l'unanimité.

En ce qui concerne son autre grande compétence, le Conseil général investit très largement pour l'aménagement du territoire : transports (32,2 M€), logements (16,26 M€), équipements scolaires (82 M€ pour les collèges), équipements sportifs et culturels.... 87,4 M€ sont consacrés aux communes Yvelinoises qui constituent un enjeu à la fois majeur pour l'attractivité du Département et prioritaire pour notre majorité. Le Conseil général des Yvelines compte parmi les départements les plus performants en matière d'aides aux communes. Ainsi, contrairement à ce qui est rapporté des propos de M. Vignier, la quasi-totalité des dispositifs sont maintenus (41 dispositifs sur 44). 18 dispositifs sont adaptés, leur utilité s'étant révélée moins pertinente ou leurs objectifs ayant été atteints. Enfin, deux dispositifs sont créés : l'aide à la mise en œuvre de transports à la demande, qui s'avère plus que nécessaire en zone rurale, et le soutien à l'intermodalité dans les pôles d'échange (parcs relais et gares routières).

S'agissant de la politique économique du Département, elle vise également une double ambition sociale : l'emploi et la création de richesse, qui financent les dépenses de solidarité.

Vouloir opposer ces deux enjeux, économique d'un côté et social de l'autre, est un non sens !

De la même manière, il apparaît démagogique d'opposer PME/PMI aux grands groupes ; les deux sont indispensables. Un exemple : Renault et PSA dans notre département rapportent pour les Yvelines 41,9 M€ de ressources au titre du fonds de péréquation en faveur des communes défavorisées.

Par ailleurs, les PME/PMI, aussi fortement aidées par le Conseil général, ont souvent besoin des grandes entreprises pour soutenir leur propre activité. Il nous semble important lorsque l'on porte des responsabilités d'élus d'éviter des prises de position par trop caricaturales.

Le Groupe Ensemble Pour les Yvelines ajoute que les aides financières votées pour les entreprises se font sur la base de projets contractualisés. La quasi-totalité de ces aides contribuent au maintien de l'activité et au développement de l'emploi. C'est le cas notamment du Plan d'appui à la filière automobile, adopté, une nouvelle fois, à l'unanimité le 12 mars 2009 car d'intérêt général.

Pour les entreprises qui pourraient abuser de ces aides de manière avérée, nous nous réservons bien sûr la possibilité, sur la base de la convention passée, d'opérer une réfaction.

Une chose est sûre, dans une période telle que celle que nous traversons aujourd'hui, les querelles partisans sont peu utiles. Aussi, le groupe EPY n'entend opposer ni les politiques entre elles, ni les individus entre eux mais au contraire servir une politique équilibrée, solidaire et innovante attendue par les Yvelinois, plutôt que susciter des oppositions ou des clivages surannés.

\* \* \*